



L'état critique de la recherche en France a été révélé au grand public par le collectif « Sauvons la recherche ». Mais un phénomène semblable peut s'observer dans plusieurs pays européens (comme en Italie avec la campagne « Adopte un chercheur ! »). Le gouvernement français a prétendu répondre par une loi dont le dépôt est maintenant reporté à la fin de l'année. En Italie, le Parlement est en train d'approuver une loi sur le statut juridique des professeurs universitaires – contestée par tout le monde académique et les syndicats – qui précarise la recherche et surtout empêche l'accès des chercheurs à la carrière et la mobilité au sein de la profession. À l'échelle européenne, l'Agenda de Lisbonne prônait certes la multiplication des crédits en faveur de la recherche¹, mais en fait, tandis que les politiques financières nationales restent marquées par une réduction des budgets, ce sont les axes de recherches liés à l'innovation industrielle qui sont encouragés.

La situation difficile de la recherche scientifique dans son ensemble est franchement critique pour ce qui concerne les lettres et les sciences humaines et sociales (SHS). On peut désormais s'inquiéter de leur disparition programmée². Leur financement est dérisoire, leurs centres de recherches sont sommés de se regrouper sous peine de suppression, leur utilité et leur capacité à apporter une connaissance sont contestées.

Alors que les lettres et les SHS fournissent les deux tiers des docteurs, les postes de recrutement offerts aux concours sont tellement réduits que la vie et le renouvellement des équipes de recherches sont hypothéqués. Les chercheurs précaires sont mobilisés pendant des mois dans d'interminables campagnes de recrutement qui offrent l'occasion de manœuvres en tout genre et finissent par en décourager certains.

Face à ce gâchis considérable, les institutions européennes et les pouvoirs publics nationaux, au nom de l'efficacité supposée du système « à l'américaine », celui du modèle universitaire privé fondé sur la méritocratie et la compétition, développent une politique qui conditionne l'obtention de crédits à une évaluation arbitraire, qui privilégie le court terme et qui institutionnalise la précarité. De telles solutions manifestent une méconnaissance des effets négatifs de la précarité sur la recherche même. Celle-ci entraîne en effet presque inévitablement un conformisme idéologique, épistémologique et scientifique qui ruine la logique même de la recherche et soumet encore plus les chercheurs aux logiques de réseaux et de « clans ».

Histoire & Sociétés soutient tous les mouvements et associations qui luttent contre la précarisation des doctorants et des chercheurs, pour la reconnaissance et la défense des SHS, et pour un abondement très significatif des budgets de la recherche, en particulier en termes de créations de postes³. ■

La rédaction

1 Pour mesurer la teneur du 7^e programme cadre de l'Union européenne en préparation, voir : [http:// europa.eu.int/comm/research/social-sciences/index_en.html](http://europa.eu.int/comm/research/social-sciences/index_en.html)

2 Des données accablantes sont rassemblées sur le site remarquable de l'association Droit d'entrée : <http://droit.dentre.free.fr>

3 Le Groupe d'histoire sociale organisera prochainement une table ronde sur la précarité et ses conséquences sur la recherche en Europe.